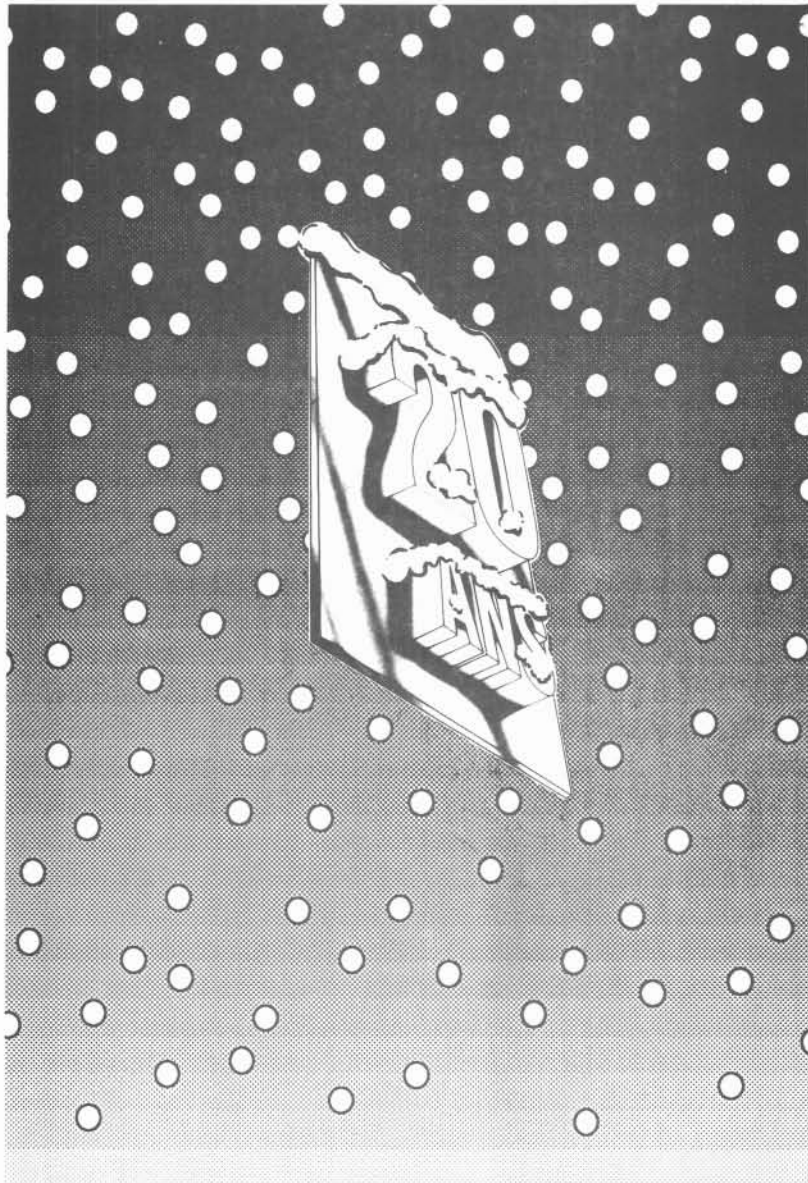


UQAR

-Information

21e année, numéro 10 Mercredi, 20 décembre 1989



Joyeuses Fêtes!

Le temps de Fêtes et l'Année nouvelle arrivent.

À l'UQAR, nous avons vécu, ces derniers mois, quelques événements importants dans le cadre des activités du 20e anniversaire: Fête de la Rentrée «Rétro-vailles», tournoi de golf, journée «Portes ouvertes», soirée d'Hommage aux Bâtisseurs, doctorat honorifique, soirée de Noël.

Grâce aux nombreuses personnes qui ont accepté avec empressement de collaborer à l'organisation et à la promotion de ces activités, les Fêtes du 20e ont connu un grand succès.

Merci sincère à toutes ces personnes.

Dans le monde, l'année 1989 aura été marquée à la fois par des événements profondément libérateurs et par d'autres, d'une tristesse accablante.

Puisse la nouvelle décennie réserver à chacune et à chacun des intervalles de bonheur intense! Des moments de satisfaction, de reconnaissance, qui viennent appuyer les efforts déployés.

À l'orée des années 1990, donnons une chance à ceux et celles qui contribuent à mieux connaître notre monde et qui désirent créer un avenir meilleur.

Joyeuses Fêtes!

L'équipe du Service des relations publiques et de l'information

À lire dans ce numéro:

- Encart sur le doctorat honorifique
- Hommage aux étudiantes de l'École polytechnique

Quelques dates-souvenir (1989)

Voici quelques événements qui ont marqué l'année qui s'achèvera bientôt: 1989. Déjà au terme de notre survol historique des 20 ans de l'UQAR, il nous apparaît important de signaler deux points. D'abord, nous remercions pour leur collaboration précieuse et empressée la vingtaine de personnes qui ont bien voulu fouiller dans leurs souvenirs sur l'Université et nous dévoiler leurs observations, pour le bénéfice des lecteurs et des lectrices d'UQAR-Information. Ensuite, dans la liste des événements marquants de chaque année, il a fallu faire des choix dans les types d'activités à mentionner. C'est donc à regret qu'il a fallu, par exemple, mettre de côté dans cette énumération une liste imposante de publications et de rapports qui sont originaires de l'Université, tout comme les dizaines et dizaines de conférences qui ont eu lieu sur le campus ou que nos professeurs-es ont donné à l'extérieur. Nous espérons que cette série vous a plu. En route pour les années 1990.

Enseignement et recherche:

Janv. 1989: la Fondation de l'UQAR a fourni, en 12 ans d'existence, 450 000 \$ en subventions de recherche.

Janv. 1989: création du Fonds Marcelle-Drapeau, pour la recherche en éthique.

Janv. 1989: un diplômé de l'UQAR en sciences comptables, M. Claude Bouchard, arrive premier au Québec à un examen de comptabilité financière de la corporation CMA.

Fév. 1989: un professeur de l'UQAR, M. François Dubé, remporte le prix Walter J. Johnson, pour ses travaux de recherche en biologie sur la cellule.

Sept. 1989: 56 étudiants et étudiantes étrangers fréquentent l'UQAR, dont 37 d'Afrique et 11 d'Amérique du latine.

Nov. 1989: deux professeurs en océanographie de l'UQAR, MM. François Dubé et Mohammed El-Sabh, reçoivent d'importantes subventions de recherche dans le cadre du projet de Centre d'excellence en ressources maritimes, une initiative du gouvernement fédéral.

Activités et événements:

Fév. 1989: lancement de la revue *Ethica*, par le groupe de recherche *Ethos*.

Mars 1989: séminaire de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI): visite à l'UQAR d'universitaires sud-américains pour discuter de diverses expériences de développement en Amérique du sud.

Avril 1989: visite à l'UQAR de personnalités du Rwanda.

Avril 1989: 10e anniversaire du programme de maîtrise en développement régional.

Avril 1989: M. Jean-Louis Gaudet, de l'ONU, un spécialiste des pêches en poste en Italie, donne une conférence à l'UQAR.

Mai 1989: colloque régional «Partenaires», réunissant des intervenants-es de l'éducation des niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Mai 1989: colloque sur «La déontologie professionnelle et ses enjeux éthiques», par le groupe de recherche *Ethos*.

Mai 1989: colloque à l'UQAR pour définir les besoins de formation et de recherche sur les sinistres, une initiative du professeur Mohammed El-Sabh.

Juin 1989: le congrès de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie se déroule à l'UQAR et porte sur les catastrophes atmosphériques et océaniques. MM. Yves Gratton et Vladimir Koutitonsky s'y impliquent.

Juin 1989: un nouveau système téléphonique, acheté de Québec-Téléphone, est installé sur tout le campus.

Juin 1989: un professeur de l'UQAR, M. Mohammed El-Sabh, remporte le prix annuel en océanographie appliquée de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie du Canada.

Juin 1989: une équipe de l'UQAR (Mme Berthe Lambert et MM. Richard-Marc Lacasse, et Jean-Louis Chaumel) mérite la bourse «Innovation» au Congrès international de la petite entreprise, à Québec.

Août 1989: colloque international et exposition sur la sécurité et les conditions de

travail à bord des navires de pêche. Au sein du comité organisateur, les professeurs Jean-Pierre Roger et Jean-Louis Chaumel représentent l'UQAR.

Septembre 1989: début des Fêtes du 20e anniversaire de l'Université et lancement du slogan institutionnel «UQAR créatrice d'avenir».

Sept. 1989: le colloque annuel des étudiants-es et des professeurs-es de la maîtrise en études littéraires du réseau de l'Université du Québec se déroule à l'UQAR.

Sept. 1989: première assemblée générale du Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec, à l'UQAR.

Oct. 1989: visite à l'UQAR d'une délégation de Wallonie.

Oct. 1989: une étudiante à la maîtrise en études littéraires, Mme Louise Beauchamp, mérite le prix de littérature Jovette-Bernier.

Oct. 1989: journée «Portes ouvertes» à l'UQAR.

Oct. et nov. 1989: la direction de l'UQAR participe à des missions en Asie, en Afrique et en Europe. La coopération et l'universalité prennent de l'expansion.

Nov. 1989: cérémonie d'Hommage aux Bâtisseurs de l'UQAR.

Nov. 1989: colloque «L'éthique en milieu muséal».

Nov. 1989: une professeure en sciences infirmières à l'UQAR, Mme Ginette Pagé, reçoit l'insigne de Mérite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Déc. 1989: colloque «Aquiculture et développement régional», sous la présidence de la professeure France Guérette.

Le personnel:

Fév. 1989: entrée en fonction des vice-recteurs Maurice Avery (planification et secrétaire général) et Jean-Nil Thériault (administration et ressources humaines).

Juin 1989: Mme Hélène Tremblay est nommée vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.

À l'UQAR

Hommage aux victimes de Polytechnique

Une brève cérémonie empreinte de simplicité. Un sentiment de tristesse et de compassion partagé par toutes et par tous. Plus de 200 personnes ont assisté, le 11 décembre dernier, à l'Atrium de l'UQAR, à un hommage aux victimes de l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Quatre personnes ont pris la parole pour témoigner leur plus vive sympathie: Mme Anik Ladouceur, représentante de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Mme Monique Dumais, professeure à l'UQAR et représentante des femmes de Rimouski, M. Marc-André Dionne, recteur, et M. Marc-Donald Gagné, de l'Association des étudiants et des étudiantes.

Les intervenantes et intervenants ont souligné la tragique absurdité de ce geste démentiel. Tous ont également pris la peine d'ajouter qu'il fallait continuer d'encourager les femmes à s'impliquer, qu'il fallait déployer toute l'énergie nécessaire pour rétablir le climat de confiance propice à une société saine et égalitaire. «La société a besoin de vous» a lancé le recteur à l'égard des femmes qui poursuivent des études pour faire des carrières.



À la fin, après une minute de recueillement, la radio étudiante a fait jouer une superbe chanson de Diane Dufresne, précieux germe d'humanité, émouvant cri du cœur contre la violence: «Hymne à la beauté du monde...».

La cérémonie était organisée par les Services aux étudiants et par les regroupements étudiants de l'UQAR.

Nous vous présentons ici l'allocution du recteur à cette occasion ainsi qu'un texte que Mme Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, nous a proposé pour publication.

Message du recteur Marc-André Dionne

Lors de tels événements, si horribles, nous éprouvons trop d'émotion pour la traduire avec des mots justes.

Nous éprouvons beaucoup de chagrin, beaucoup de peine et je crois qu'il nous faut l'exprimer; il nous faut réfléchir à cette tragédie, et non s'efforcer de l'oublier.

Ce terrible événement m'a profondément touché et ce à plusieurs titres:

- d'abord en tant que père d'une fille de 15 ans;
- ensuite en tant que citoyen pour tenter de comprendre la signification de cet événement;
- et puis, en tant que recteur, considérant le nombre important de femmes-étudiantes à l'UQAR.

Je peux comprendre la peur que les femmes éprouvent: des gestes comme celui-là m'incitent à vous dire que la société a besoin de vous.

Comme homme, je suis touché et je peux comprendre l'impuissance des gars de Polytechnique au moment du carnage.

Enfin, en tant que recteur, en tant qu'homme dans la quarantaine et en tant que citoyen, ça me fait prendre conscience jusqu'à quel point vous êtes précieux pour moi.

Vous toutes et vous tous, étudiantes et étudiants, ces femmes ont été victimes d'un être insensé mais nous devons trouver un sens à cette tragédie: en vivant cette peine, en prenant soin encore davan-

tage des unes et des autres, des uns et des autres, en encourageant les femmes à persister, à s'impliquer dans tous les domaines d'activités humaines. C'est comme cela qu'on va trouver un sens à cette tragédie.

Pour s'en sortir, il faut que l'absurdité devienne de la confiance, que la peur se transforme en amour.

Au-delà de la souvenance

par Mme **Hélène Tremblay**, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Lors de l'hommage rendu par la communauté universitaire de l'UQAR aux victimes de la tragédie de l'École polytechnique, j'ai partagé de tout cœur les mots que notre recteur a prononcés, les émotions qu'il a livrées, comme beaucoup d'autres d'ailleurs!

Je veux simplement ici formuler une idée qui m'est venue en l'écoutant, l'exprimer au nom de tous ceux et celles de l'UQAR qui

se reconnaîtront et n'attendent qu'un signe de ralliement.

Monsieur Dionne nous a invités à donner un sens à la mort des 14 étudiantes de Polytechnique. Si nous sommes impuissants à refaire le passé, nous pouvons regarder vers l'avenir. Or, nous tous, professeurs et professeures, étudiants et étudiantes, membres des personnels de l'UQAR, parce que nous avons choisi de faire partie de l'élite intellectuelle de nos

-->

Projets subventionnés au Fonds institutionnel de recherche

La Commission des études avancées et de la recherche de l'UQAR a recommandé à la Commission des études de subventionner divers projets de recherche, dans le cadre du Fonds institutionnel de recherche (FIR). Voici la liste de des subventions qui ont été accordées récemment. Il a été décidé:

1. SUBVENTIONS DE DÉMARRAGE:

- d'accorder à monsieur **Pierre Bruneau** du Département des sciences humaines pour son projet «Les petites villes au Québec», la somme de **3 000 \$**;

- d'accorder à monsieur **J.-François Du-mais** du Département d'océanographie pour son projet «Modélisation numérique de la circulation dans l'estuaire du Saint-Laurent», la somme de **3 000 \$**;

- d'accorder à monsieur **Jean-Claude Huot** et à madame **Lucie Gauvin** du Département des sciences de l'éducation pour leur projet «Gestion des inférences en lecture en classe de fin de primaire», la somme de **3 400 \$**;

- d'accorder à monsieur **James-R. Wilson** du Département d'économie et de gestion pour son projet «Volonté de payer et réponses de protestation concernant le risque de pollution organique sur les plages de Ste-Luce-sur-mer, Québec: application des techniques de «Binary contingent valuation», la somme de **4 000 \$**.

2. SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES:

- d'accorder à monsieur **Yvon Bouchard** et à madame **Nicole Royer** du Département des sciences de l'éducation pour leur projet «Evaluation d'un essai préventif de socialisation chez les jeunes», la somme de **8 900 \$**;

- d'accorder à monsieur **Mohammed El-Sabh** du Département d'océanographie pour son projet «Hydrodynamique de l'estuaire du Saint-Laurent: observations et modélisation numérique tri-dimensionnelle», la somme de **9 000 \$**;

- d'accorder à monsieur **Serge De Maisonneuve** et à madame **Sylvie**

Leclerc du Département des sciences de l'éducation pour leur projet «Vers un système à base de connaissances dédié à l'accompagnement de changements dans les entreprises», la somme de **6 000 \$**;

- d'accorder à madame **Louise Dufresne** du Département d'océanographie pour son projet «Rôle des protéines de filaments intermédiaires dans le développement d'embryons d'invertébrés marins», la somme de **6 000 \$**;

- d'accorder à monsieur **Bernard Hétu** du Département des sciences humaines pour son projet «Les éboulis stratifiés reliques du Nord de la Gaspésie: paléo-environnement et signification climatique», la somme de **3 700 \$**;

- d'accorder à monsieur **Jean-Pierre Roger** du Département d'économie et de gestion pour son projet «Analyse du travail et propositions pour la sécurité lors des manoeuvres des agrès et du travail des captures à bord des navires de pêche hauturière», la somme de **3 000 \$**;

- d'accorder à madame **France Ruest** du Département d'économie et de gestion pour son projet «Analyse des facteurs de risques des conducteurs de camions - longue et courte distance - lors des activités d'extraconduite et propositions d'actions de prévention», la somme de **6 700 \$**.

3. SUBVENTIONS À DES SECTEURS PEU OU PAS SUBVENTIONNÉS:

- d'accorder à madame **M.-José Demalsy** du Département de biologie et sciences de la santé pour son projet «La productivité mellifère au Québec», la somme de **3 700 \$**;

- d'accorder à madame **Simonne Plourde** du Département de lettres pour son projet «Gabriel Marcel et l'Amérique», la somme de **5 600 \$**;

- d'accorder à monsieur **Romain Rousseau** du Département des sciences de l'éducation pour son projet «Laboratoire d'Etude et d'Action pour le Développement de la Recherche en Education (LEADRE)», la somme de **5 000 \$**.

(Suite de la page 3)

générations, nous nous sommes portés **responsables** de réfléchir sur notre avenir: le prévoir, en prévenir les avenues indésirables, identifier et encourager celles prometteuses. En effet, en plus d'être parents, amis, hommes, femmes, nous avons accepté et avons été formés pour être des modèles, des exemples, des penseurs.

Plusieurs intellectuels ont renoncé à cette mission, ici et ailleurs, du moins dans le cadre de leur tâche universitaire. Je citerai de mémoire quelques-unes des raisons invoquées à ce propos par un conférencier latino-américain venu nous rencontrer l'année dernière: Le débat épistémologique qui a pris place autour de la pensée scientifique ou normative nous a peu à peu conduits à évacuer de notre pratique toute allusion à des jugements de valeur. La crainte d'abuser de notre autorité morale dans le jeu des forces démocratiques a eu le même résultat. Ou encore, notre formation nous a encouragés à une auto-critique

si sévère qu'elle nous force à nous retrancher derrière la notion de vérités individuelles, devenant par le fait même impossibles à transmettre.

Nous sommes pourtant dans un des milieux les mieux outillés, formés, éduqués pour prendre en charge notre devenir collectif. Penser, parler de, écrire, agir sur notre futur fait partie de nos missions universitaires originelles.

Nous devons non seulement empêcher que d'autres déments ou hystériques de tout acabit dirigent nos destinées, mais d'enrayer jusqu'aux conditions qui sont propices à leur avènement. C'est aussi en cela que nous nous rapprocherons, ensemble, de l'excellence. Qui posera la première pierre?

Hélène Tremblay
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

DOCTORAT HONORIFIQUE

Remise d'un doctorat honorifique à Mme Claire L'Heureux-Dubé

L' Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski, a remis le 2 décembre dernier, un doctorat honorifique à Mme le juge Claire L'Heureux-Dubé. Nous vous présentons ici les textes qui ont été lus lors de cette cérémonie, soit celui du recteur de l'UQAR M. Marc-André Dionne, celui du président de l'Université du Québec M. Claude Hamel, et celui de Mme L'Heureux-Dubé.



Le président de l'Université du Québec, M. Claude Hamel, Mme Claire L'Heureux-Dubé et le recteur de l'UQAR, M. Marc-André Dionne.

Allocution du recteur M. Marc-André Dionne

Madame le juge Claire L'Heureux-Dubé,

M'adressant à vous, je voudrais rejoindre toutes les personnes présentes ici ce soir: le président de l'Université du Québec, monsieur Claude Hamel, tous les membres de la communauté universitaire et régionale, distingués invités.

Madame, la ville de Rimouski et l'Université du Québec à Rimouski ne vous sont pas des inconnues. Vous avez vécu ici votre enfance et votre première jeunesse. Le lieutenant-colonel Paul-H. L'Heureux, votre père, y était percepteur des douanes du gouvernement du Canada. En outre, durant la guerre 1940-1945, il fut le commandant du régiment des Fusillers du Bas-Saint-Laurent au camp 55 et outre-mer.

Votre belle maison en bois blanc, à la galerie invitante et souvent bruyante des voix des quatre jeunes filles L'Heureux et de leurs prétendants, votre maison sise sur la rue St-Germain Ouest, à l'angle de l'actuelle rue des Marins, a brûlé hélas! au feu de Rimouski. Vous avez cependant gardé de votre terrain, et de son quai le long du St-Laurent, le goût de la mer. Vous vous souvenez toujours avec émotion de «La Mer Pays», «des lentes confidences de l'eau», comme le dit un poète de vos amis, Paul Chanel Malenfant, professeur à l'UQAR, et aujourd'hui vous la retrouvez, la «mer extasiée de décembre prisonnière et figée du vertige des vagues» (1). Ici, vous avez grandi, vous avez affirmé, paraît-il, quelquefois avec force votre tempérament, vous avez cédé au plaisir du badminton et de la moto, connu vos premières amours.

-->

La maison qui vous accueille en ce moment, vous l'avez fréquentée certes avant nos étudiants, mais aussi avant la plupart d'entre nous, employés de cette université. Au Monastère des Ursulines, de 1934 à 1939, vous avez fini vos études primaires, et de 1939 à 1943, commencé vos études classiques, d'éléments latins à versification. Durant deux années, vous avez couché au dortoir des petites, situé au quatrième étage de l'actuelle aile «D» et durant six longues années, vous avez mangé, tout au moins dîné au réfectoire des élèves, situé au premier étage de la même aile, face à l'entrée principale. En versification, vous avez obtenu le Prix d'excellence de cette institution et la Médaille du Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Le relevé de vos notes, que nous avons eu l'impertinence de fouiner, est impressionnant. En voici quelques exemples: thème latin 18 sur 20, histoire 18,6 sur 20, algèbre 9,7 sur 10, géométrie 10 sur 10. Nous avons le sentiment que si vous aviez choisi une carrière en génie ou en sciences pures, vous auriez été l'émule de votre mari le docteur Arthur Dubé, qui était professeur au Département des mines et métallurgie à l'Université Laval ou encore, comme nous l'aurions souhaité, professeure-chercheuse à notre Centre d'océanographie.

Puis, ce sont vos études au Collège Notre-Dame de Bellevue, à Québec. En 1946, vous obtenez votre baccalauréat ès-arts avec mention «magna cum laude» et, de nouveau, la Médaille du Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Appuyée et encouragée par votre mère, vous faites vos études en droit à l'Université Laval. Licenciée en droit en 1951, vous remportez les prix Turgeon en Droit civil et Beaulieu en Droit ouvrier. Vous passez votre barreau en juin 1952 et exercez votre profession à Québec de 1952 à 1973, comme membre de l'étude Bard, L'Heureux et Philippon devenue ensuite, en 1969, L'Heureux, Philippon, Gamier, Tourigny et St-Arnauld. Le 17 septembre 1969, vous êtes nommée au Conseil en loi de la Reine et le 9 février 1973, juge à la Cour supérieure du Québec. Le 13 août 1973, vous êtes désignée commissaire pour enquêter sur certains problèmes au sein du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dans la ville de Montréal. Votre rapport sera déposé et publié le 19 janvier 1976. Le 16 octobre 1979, vous êtes nommée juge à la Cour d'appel du Québec et le 15 avril 1987, juge puîné à la Cour Suprême du Canada.

Madame, vous avez occupé plusieurs fonctions au sein du Barreau du Québec: conseillère (1968-1970), déléguée au Conseil général (1968-1970), membre de plusieurs comités, dont celui de l'administration de la justice, enfin vice-présidente du Conseil général en 1973. Vous avez été aussi vice-présidente du Conseil canadien des consommateurs, présidente du Comité du droit des personnes et de la famille et présidente du Comité du tribunal de la famille, lors de la révision du Code civil de la Province de Québec (1972-1976). Membre du comité des grandes orientations de l'Université Laval (1971-1972). Vice-présidente de l'Institut Vanier de la famille (1972-1973). Déléguée du Canada au IXe Congrès de l'Institut international du Droit d'expression française (I.D.E.F.) à Tunis en 1974. Vous êtes membre de l'Association canadienne du Barreau, membre de l'Institut canadien de l'administration de la justice. De 1981 à 1983, vous êtes présidente de la Section canadienne de la Commission internationale des juristes. Depuis 1977, membre du bureau de direction de la Société internationale du droit de la famille et vice-présidente dudit organisme depuis 1982. Administrateur et membre du Comité de base du Québec à la Conférence canadienne des juges. Vous avez été membre d'une délégation canadienne en Chine sur le Statut de la Femme. Membre du Conseil national de la Fondation des droits de l'Homme. Depuis 1984, présidente de l'Association québécoise pour l'étude comparative du droit et enfin, depuis 1985, présidente du Comité de rédaction de «La

Revue du Barreau canadien». En outre, vous avez été active dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Vous avez publié plusieurs articles et participé à des ouvrages collectifs dans le domaine du droit. Enfin, plusieurs distinctions et titres honorifiques vous ont été décernés:

- Doctor of Laws, honoris causa, Dalhousie University (mai 1981)
- Docteur en droit, honoris causa, des Universités de Montréal (mai 1983), Laval (juin 1984) et d'Ottawa (juin 1988)
- Médaille «Gloire de l'Escolle» de l'Université Laval (octobre 1986).

Madame, votre carrière dont nous avons souligné les principaux jalons est un modèle de dépassement pour tous les membres de l'Université du Québec à Rimouski. En outre, elle est un stimulant pour les femmes qui détiennent les compétences et qui ont le goût d'accéder aux plus hautes fonctions. Pour paraphraser une récente publication d'une de nos professeurs, Mme Monique Dumais, votre carrière peut inspirer un second souffle aux femmes du Bas-Saint-Laurent, «familiales du grand vent du large» (2). Toutefois, nous admirons aussi toute la féminité, l'élégance, le sourire et, si vous me permettez, une certaine coquetterie dans l'oeil, dont vous avez gratifié l'austère Cour Suprême.

Le rôle éminent que vous avez été appelée à jouer dans la société, vous le devez à votre abnégation, à votre talent et en tout premier lieu à votre intelligence. Votre intelligence douée de cette faculté d'analyser des dossiers complexes et de les synthétiser en des jugements justes et prudents. Vous avez aussi cette capacité, chère aux universitaires, d'une pensée objective et rationnelle, mais toujours agrémentée de vivacité. En outre, vous êtes douée d'une puissance de travail qui fait l'admiration de tous vos collègues. Votre acharnement à la tâche vous donne une efficacité remarquable dans la rédaction de vos jugements. Les journées de douze ou de quatorze heures de travail ont souvent été votre lot dans ce bureau qui surmontait les toits du vieux Québec et le sont encore dans le silence et l'atmosphère quelque peu britannique de votre bureau à la Cour Suprême.

Le métier qui est le vôtre, vous le pratiquez avec une grande compétence et, il nous semble, selon le principe d'Aristote repris par Thomas d'Aquin: «In medio stat virtus», c'est-à-dire selon un juste milieu non seulement de raison, mais par rapport à la réalité.(3) Vous croyez que la justice est mesurée davantage par la réalité objective de ce qui est dû, que par l'intériorité du sujet qui l'exerce. Cependant, nous osons croire qu'en dehors de l'exercice de vos hautes fonctions, vous suivez le conseil du sage et désabusé Qoheleth dit l'Ecclésiaste: «Ne sois pas juste à l'excès, ne te fais pas trop sage; pourquoi te détruire?»(4).

En raison de sa carrière éminente, de la qualité sans conteste de l'exercice de sa profession, et parce qu'elle véhicule avec brio sur la scène nationale et internationale des valeurs propres au Québec, valeurs qui ont pris racines dans cette région où oeuvre l'Université du Québec à Rimouski depuis vingt ans, pour toutes ces raisons, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec décerne à madame le juge Claire L'Heureux-Dubé le titre de docteur «Honoris Causa», sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski, en ce samedi 2 décembre 1989.

(1) Paul Chanel Malenfant, *Poèmes de la Mer Pays*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1976, p. 55 et 53.

(2) Monique Dumais et Marie-Andrée Roy, *Souffles de femmes, lectures féministes de la religion*, Montréal, Éditions Paulines et Mediapaul, 1989, p. 9-10.

(3) Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1-11, q. 64, a.2.

(4) Qo 7, 16.

Allocution prononcée par M. Claude Hamel, président de l'Université du Québec

Monsieur le Recteur,
distingués invités,
chers collègues de la communauté universitaire,
mesdames et messieurs,

Il est tout à la fois logique et souhaitable qu'une université en région cherche à rendre hommage à ceux et celles des siens qui se sont particulièrement illustrés et deviennent ainsi objet de fierté à ses yeux.

Madame L'Heureux-Dubé est une enfant du pays que le talent et les premiers succès scolaires ont menée finalement à une brillante carrière juridique aux niveaux québécois et canadien. Cette réussite professionnelle rejaillit bien sûr sur sa région d'origine qui lui rend aujourd'hui le témoignage de son estime et de son admiration.

D'autres liens, symboliques et en même temps concrets, unissent notre récipiendaire à l'établissement qui la reçoit ce soir. On a en effet rappelé que Claire L'Heureux-Dubé a commencé ici même ses études, du temps où ces lieux abritaient le monastère des Ursulines - cet ordre séculier voué à l'éducation et à la formation, que Mme de la Peltrie et Marie de l'Incarnation avaient fondé au tout début de la colonisation. C'était en 1639 à Québec. Plus tard, les Ursulines fondent des établissements dans les régions; elles s'installeront à Rimouski en 1906.

L'histoire a voulu que l'Université du Québec prenne d'une certaine façon la relève, et j'aimerais m'attarder à cette idée un instant si vous le permettez.

Lorsque la toute nouvelle Université du Québec s'implante à travers la province en 1969, elle s'affirme dans ses propres statuts comme étant une université publique, novatrice et décentralisée. Tout ceci a été abondamment commenté et nous n'y reviendrons pas ce soir.

Mais elle s'inscrivait aussi dans une continuité. L'histoire du Québec est en effet habitée par ce désir constant de fournir à la population une formation accessible et de qualité. C'était la condition nécessaire à la survie et au progrès d'une nation. Nos racines sont donc pénétrées de moments importants touchant l'éducation: la fondation de l'ordre des Ursulines, du Séminaire de Québec et plus tard de l'Université Laval, en sont des exemples. Puis, dans la foulée de la Révolution tranquille, il y eut l'Université du Québec, dont le modèle était nouveau.

Mais lorsqu'elle s'implante dans les faits, cette université n'en tire pas moins parti des éléments physiques et humains déjà en place, ce qui est un aspect moins souvent évoqué. Voilà pourquoi les constituantes du réseau de l'Université du Québec naissent en intégrant, çà et là, séminaire, école normale, école des métiers ou école des beaux-arts et Monastère des Ursulines en ce qui nous concerne ici.

Cet apport n'était pas un mince héritage. D'abord, il fallait bien des ressources physiques pour accueillir les nouvelles cohortes d'étudiants. C'est ainsi que les Ursulines ont cédé leur patrimoine

foncier de Rimouski en vendant leurs bâtiments au ministère de l'Éducation. Celui-ci le transmettra, pour un dollar symbolique, à l'Université du Québec à Rimouski au moment de sa naissance.

Le transfert des ressources humaines a eu également son importance. N'oublions pas que l'un des premiers secteurs d'implantation de l'Université du Québec fut la formation des maîtres. Les écoles normales et les écoles spécialisées ont dû contribuer aussi aux premières ressources professorales.

Comme on le constate, rien ne se crée vraiment à partir de rien. Toutefois, l'Université du Québec à Rimouski peut s'enorgueillir à juste titre d'avoir fait tant de chemin depuis sa fondation. Elle est devenue un établissement supérieur qui draine une bonne part des forces vives de la région et qui rayonne au-delà. Elle n'en est que d'autant plus fondée de recevoir maintenant dans ses murs une personnalité qui est, en quelque sorte, une «ancienne» de la maison.

La carrière de notre récipiendaire est une preuve éloquente qu'on peut laisser sa marque, où qu'on soit et d'où l'on vienne, si on a décidé en partant de mener à bien son domaine et de l'élargir. En ce sens, la distinction qui échoit ici à Claire L'Heureux-Dubé prend effectivement valeur d'exemple ou d'illustration. Son propre cheminement nous rappelle que nous faisons partie d'une histoire en marche et qu'il nous appartient, si nous le désirons, d'y laisser notre marque.

Enfin, son attachement et sa fidélité à la région constituent une façon d'exprimer notre légitime besoin d'enracinement, alors que nos actes nous porteront sans doute de plus en plus à oeuvrer pour ce qu'il est convenu d'appeler le «défi mondial».

Pour cette page d'histoire que sa carrière même incarne, et en raison de ses qualités personnelles et professionnelles, c'est avec plaisir que l'Assemblée des gouverneurs a accepté la proposition de l'Université du Québec à Rimouski de décerner à Claire L'Heureux-Dubé le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec.

Allocution de l'honorable Claire L'Heureux-Dubé

Rimouski, c'est un peu mon pays
Mes racines elles ont poussé ici
Dans ce pays où j'ai grandi
Avec cet horizon presque infini
Que d'un regard on embrasse
Et dont jamais on ne se lasse.

Les brumes du petit matin
Les effluves de cet air salin
Même le vent qui souffle du nord
Ne nous quittent jamais.

C'est vous dire toute l'émotion
Qu'a soulevée votre invitation
À participer à cette célébration
Dans cette même institution
Où, sous le regard de Marie de l'Incarnation
On a fait mon éducation
Jusqu'à l'immatriculation.

Je suis revenue à maintes occasions
Humer cet air, remplir mes poumons
Particulièrement après ma nomination
Comme juge de cette division.

Même si ce n'est plus mon village
D'il y a plusieurs âges,
Je me réjouis de cette ville devenue
Qui, ajoutant à son étendue,
À su conserver sa vertu
Et l'attrait d'un passé disparu.

Et voilà qu'aujourd'hui
Je me retrouve parmi vous, mes amis,
À l'Université du Québec à Rimouski
Pour cette cérémonie
Qui m'honore et me ravit
Et qui souligne le 20^e anniversaire
D'une institution qu'on espère
Deviendra centenaire, sinon millénaire.

C'est déjà toute une affaire
Que d'en être à sa première ère
Et ce grand anniversaire
Vaut d'être mis en lumière.

Il se veut un hommage
Autant qu'un message
À tous ces visionnaires
Qui ont su en faire
Pour toute une postérité
Une institution de qualité
Favorisant l'accessibilité
Et adaptée aux besoins de la société.

Mes professeurs d'antan
M'en voudraient certainement
D'avoir si librement
Traduit mes sentiments.

Vous serez, j'espère, plus indulgents
Compte tenu du poids des ans
Qui se traduit nécessairement
Par bien des errements
D'autant que je me rends
Aux exigences du moment
Et sagement je reprends
Prose et discouragement.

Cette façon de vous réciter mon amitié, même si elle ne m'assure pas un prix de versification, vous dira combien l'émotion est vive et tout l'attachement que je porte au pays où j'ai vécu les plus belles années de ma vie.

À vous écouter, Monsieur le Président et Monsieur le Recteur, égrener les étapes de ma carrière, je me suis remémorée ce mot du poète Ovide: «Ce qu'on a du plaisir à faire, on a honte de le rappeler». Si je vous pardonne ces écarts de langage, vous le devez au plaisir de certains souvenirs que, chemin faisant, vous m'avez rappelés.

À l'époque où je fréquentais l'université, un diplôme de premier cycle dans une unique discipline, pour peu qu'on ait un brin de chance, était garant d'une carrière fructueuse dans le domaine de son choix (celui pour lequel on croyait avoir la vocation). Si la fortune n'en était pas pour autant assurée, la réussite s'appréciait en fonction d'autres valeurs: le respect et la confiance des concitoyens envers ce qu'il était alors d'usage d'appeler «la classe des professionnels».

Ce monde d'après-guerre qui m'attendait au sortir de l'université, à l'aube de cette société d'abondance et de loisirs, ce monde n'est déjà plus. À peine amorcée, cette vision de paradis terrestre s'est estompée, cette porte entrouverte sur la terre promise s'est vite refermée devant la dure réalité économique porteuse d'espoirs déçus, carrières hachées sur ce sable mouvant qu'est devenu le quotidien d'un peuple aux veaux d'or éclatés, à la merci d'une économie dont il semble avoir perdu le contrôle, à la merci de valeurs dont il semble avoir perdu le sens. D'où cette insécurité de l'homme face à sa destinée.

Aurait-on perdu le sens de la vie, l'espoir?

Et pourtant, sources de désespoir pour les uns, ces défis poussent les autres vers des sommets d'excellence encore inégalés.

-->

Les défis sont de taille, certes. On ne saurait les éluder. Il faudra du courage pour les relever, mais ayons donc confiance!

Face à de nouveaux défis, l'homme inventera, innovera, créera. Je ne crains pas pour la survie de l'homme, je lui fais confiance, je m'inquiète seulement de ces blessés et mutilés qui n'auront pas su prendre le virage à temps, prévenir les coups, s'armer pour le combat.

Mais pour vous, étudiants de l'Université du Québec à Rimouski, dont je partage les préoccupations au seuil de ce nouveau départ, les augures sont favorables au départ. L'Université vous a préparés à faire face aux défis que présente le 20^e siècle. Vous avez les armes modernes, vous connaissez les difficultés de terrain. Il s'agit de vous munir de cette recherche constante de l'excellence, avec compétence, humanité et engagement. Vous y découvrirez que l'espoir renaît et s'entretient dans l'exercice quotidien des tâches difficiles.

Une de ces tâches difficiles que la société m'a confiée est celle de rendre la justice!

J'aimerais vous entraîner pour un moment dans cet autre monde, le mien, que les plus anciennes traditions mythologiques ont toujours représenté

sous les traits d'une déesse. Loin de moi cette prétention, mais que l'on invoquât Maat en Égypte, Thémis en Grèce, ou Justitia à Rome, c'est une femme qui incarnait cette aspiration profonde de l'humanité à l'équitable répartition des biens et des obligations ainsi qu'à la punition de ceux qui enfreignent la règle de droit.

Étrangement, toutefois, c'est à l'homme que, de temps immémorial, on a réservé ce sacerdoce, et bien peu de prêtresses y furent ordonnées.

Mais revenons à la déesse Justice. De tout temps on l'a prise à partie. Carricaturant, ainsi que Daumier qui ne fait quartier ni aux plaideurs, ni aux avocats, ni aux juges, c'est à Daudin, le juge, que, dans *Les Plaideurs*, Racine attribue ce bon mot en réponse à l'interrogation de son fils:

«Mais où dormirez-vous, mon père?
«À l'audience», de répondre Daudin.

Et dans *Les animaux malades de la peste*, Jean de La Fontaine opine, cynique:

«Selon que vous serez puissant ou misérable,
«Les jugements de cour vous peindront noir ou blanc»,

laissant à Raminagrobis de croquer les plaideurs.

Serait-ce que l'amour de la justice n'est en la plupart des hommes que la crainte de souffrir l'injustice, selon le mot de La Rochefoucauld? Il est permis d'espérer que le mal qu'on en dit camoufle tout le bien qu'on en pense...



Mme Claire L'Heureux-Dubé a eu beaucoup de plaisir à s'entretenir avec deux des enseignantes qui lui ont fait la classe, du temps des Ursulines: au centre, Mme Antoinette Duchesneau (mère Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus) et à droite Mme Caroline Tanguay (mère Saint-Jean-de-la-Croix).

Loin de moi cependant la prétention de vouloir défendre ici une conception sacro-sainte de la justice et de ceux qui la rendent...

Le peuple n'éprouve guère de difficulté à se former de la justice l'image idéalisée dont il ressent instinctivement le besoin. Il sait bien qu'une société ne saurait longtemps résister aux assauts du désordre et de la violence, et qu'il doit exister une force supérieure qui proclame le droit et réprime l'injustice.

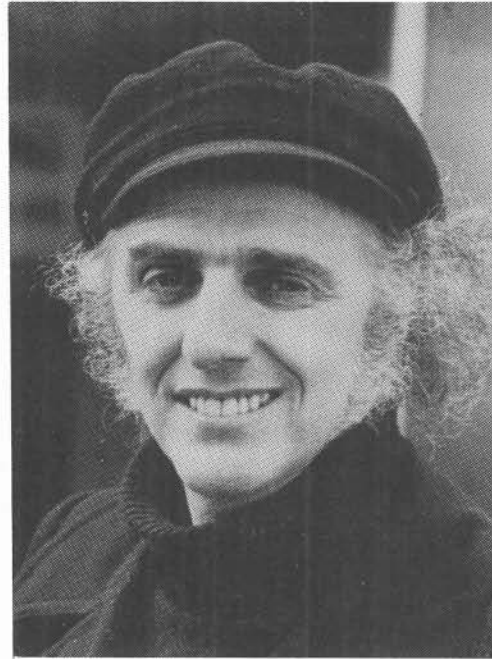
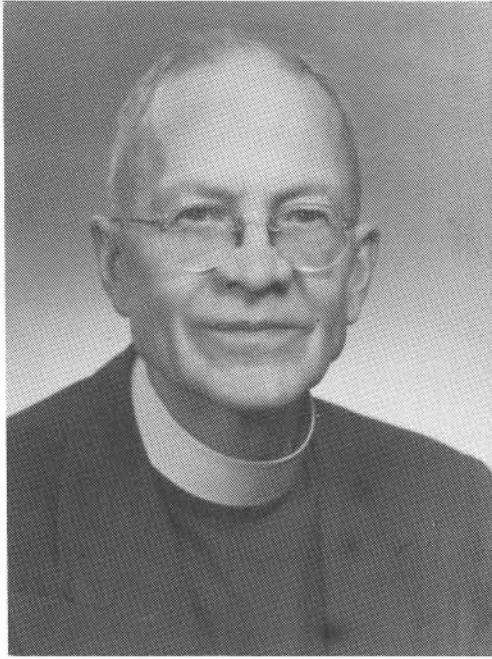
Créée et administrée par des hommes, la justice humaine participe des faiblesses qui leur sont

inhérentes. Le juge n'est pas un être mythique entouré d'une sorte d'aura magique. Façonné par le milieu où il évolue, il est humainement sensible aux circonstances qui l'entourent.

Fidèle à son serment d'office, le juge doit, en son âme et conscience, ne répondre qu'à la loi et dispenser à chacun la pleine mesure de justice à laquelle il a droit. Enrichi d'une longue préparation professionnelle, et fort de son expérience de la vie, le juge a fait serment de se consacrer à la recherche de la vérité et à l'application impartiale de la règle de droit. Complexe et difficile, le rôle du juge n'en est que plus noble et exaltant, dans sa mission de gardien des droits et des libertés fondamentales des citoyens.

Ce rôle est devenu plus important encore depuis que la Constitution canadienne a enchâssé en 1982 les droits et libertés de la personne dans sa Charte des droits. Ce rôle est aussi plus complexe puisque le juge est appelé à déterminer ce qui est «raisonnable dans une société libre et démocratique» qui est la mesure des droits ainsi

-->



L'UQAR avait remis deux doctorats honorifiques jusqu'à maintenant, l'un au botaniste Ernest Lepage, en 1977, et l'autre au poète Gilles Vigneault, en 1979.

garantis aux citoyens de ce pays. Comme l'écrivait ma collègue, Madame le juge Wilson, dans l'arrêt Mongantaler:

La Charte est fondée sur une conception particulière de la place de l'individu dans la société. Un individu ne constitue pas une entité totalement coupée de la société dans laquelle il vit. Cependant l'individu n'est pas non plus un simple rouage impersonnel d'une machine subordonnant ses valeurs, ses buts et ses aspirations à celle de la collectivité. L'individu est un peu les deux. La Charte exprime cette réalité en laissant un vaste champ d'activités et de décisions au contrôle légitime du

gouvernement, tout en fixant des bornes à l'étendue appropriée de ce contrôle. Ainsi, les droits garantis par la Charte érigent autour de chaque individu, pour parler métaphoriquement, une barrière invisible que l'État ne sera pas autorisé à franchir. Le rôle des tribunaux consiste à délimiter, petit à petit, les dimensions de cette barrière.

Ce message vaut qu'on s'y arrête. Il vous dira combien aussi exigeant que passionnant est le rôle du juge et quel défi représente ce métier auquel on m'a appelée il y a plus de 16 ans.

En BREF

Vie professorale

• **M. Guy Giroux**, professeur invité à l'UQAR, a présenté un mémoire à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, lors d'une soirée publique organisée dernièrement à Rimouski dans le cadre de la première phase de consultation. M. Giroux a soulevé quelques questions sur la dimension éthique du problème des déchets dangereux et a indiqué la pertinence de l'approche éthique appliquée à un champ particulier comme l'environnement, en vue de résoudre des problèmes concrets. On peut consulter le document de M. Giroux au secrétariat du groupe de recherche Ethos, local C-417.

• **Les passionnés.** À Radio-Québec, dans le cadre de l'émission d'affaires publiques «Première ligne», on a diffusé dernièrement dans tout le Québec une émission spéciale sur les passionnés. Un volet de cette émission a été produit à Rimouski, portant sur les bourreaux du travail. Deux professeurs de l'UQAR, MM. **Jean-Louis Chaumel** et **Simon Papillon**, sont intervenus durant cette émission, non seulement parce qu'ils ont la passion du travail bien fait, mais aussi pour expliquer le phénomène des pas-

sionnés du travail d'un point de vue sociologique et psychologique. Quelques bourreaux de travail bien connus dans le milieu rimouskois ont également été interrogés lors de cette émission. Il se pourrait que l'émission soit représentée en février.

• **Madame Monique Dumais**, directrice de la maîtrise ès arts en éthique, a participé à la deuxième Rencontre internationale des femmes en philosophie qui s'est tenue à Buenos Aires, Argentine, du 23 au 25 novembre. Cette rencontre lui a permis d'établir des contacts avec des femmes engagées dans le féminisme, provenant de l'Argentine, du Mexique, du Brésil, des États-Unis. Elle était la seule représentante du Canada; elle a présenté une communication intitulée: «Trois utilisations féministes du concept «expériences des femmes», qui sera traduite en espagnol et publiée dans les Actes de la Rencontre. Ce carrefour était organisé par l'Association argentine des femmes en philosophie, sous les auspices de la Faculté de philosophie de l'Université de Buenos Aires.

• Nous avons le regret de vous annoncer

le décès de M. Fakhry Khalil, survenu à Alexandrie, en Égypte, au début de décembre, à l'âge de 82 ans. Il était le père de M. **Michel Khalil**, professeur au Département d'océanographie de l'UQAR. Nous offrons nos sympathies à la famille. S'il y a des dons, veuillez les offrir à la Fondation de l'UQAR.

• L'Université du Québec à Trois-Rivières organise pour septembre 1990 un colloque intitulé «Stratégies culturelles et culture québécoise: invention de traditions et implantation de la société de consommation». Le colloque est ouvert notamment aux spécialistes en sciences humaines. Toute personne intéressée à y participer doit envoyer, d'ici le 15 janvier, le titre et un bref résumé de sa communication à l'attention de M. Pierre Lanthier, du Centre de recherche en études québécoises de l'UQTR.

• Le résumé de carrières des chercheurs-boursiers du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est disponible pour consultation au Bureau du décanat des études avancées et de la recherche (C-305).

Des stagiaires rwandais au GRIDEQ

Depuis déjà trois ans le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) élabore et met en oeuvre des programmes de formation sur mesure de courte durée qui s'adressent à des stagiaires des pays d'Afrique francophone. De par leur passage dans notre région, les stagiaires ont la possibilité de prendre un recul sur leurs pratiques professionnelles en réfléchissant d'une part aux théories propres à leur domaine de responsabilités et d'autre part, en échangeant avec des intervenants et intervenantes qui exercent des fonctions similaires aux leurs dans notre contexte régional.

Entre le 16 octobre et le 8 novembre dernier, le GRIDEQ a reçu deux stagiaires rwandais qui travaillent dans une coopérative de distribution d'un ensemble varié de biens de consommation. Le comptoir administratif central de cette coopérative appelé TRAFIPRO est situé à Kigali et il coordonne les activités de ses 35 succursales réparties sur tout le territoire rwandais. À partir de questions que les stagiaires se posaient relatif à la mise sur pied en région d'une politique de transport, à la gestion des inventaires et du personnel,

nous avons rencontré plusieurs groupes coopératifs et des entreprises privées qui ont généreusement accepté de partager avec les stagiaires leur vécu professionnel.

Nous voulons souligner tout particulièrement l'apport des coopératives et des entreprises privées qui ont apporté un soutien marqué au travail d'encadrement pédagogique du GRIDEQ. Pour ce qui est de nos visites dans les coopératives, nous mentionnons le travail d'appui de la **Coopérative Purdel** qui, par l'intermédiaire des expertises de Napoléon Théberge, Denis Trépanier et Marc Métivier, a expliqué aux stagiaires l'histoire de la coopération agricole dans le milieu régional ainsi que les enjeux et les stratégies auxquels elle est aujourd'hui confrontée. Nous voulons également souligner l'apport de la **Fédération des caisses populaires Desjardins**, particulièrement celui de Gaétan Lavoie, avec qui les stagiaires ont échangé sur l'importance de clarifier la mission coopérative ainsi que les valeurs qu'elle engage. Nous sommes aussi reconnaissants envers la **Coopérative de consommation Cooprix** de Rimouski chez qui, des entretiens avec Stanley Olscamp et Patrice Brillant ont permis de démontrer

l'importance d'une bonne politique de gestion du personnel et des inventaires et ceci, afin de pouvoir rivaliser avec la forte compétition du secteur privé.

En ce qui concerne nos visites dans l'entreprise privée, nous voulons remercier l'entreprise **Pentagone** particulièrement Jacques Albert, Francine Amyot et Hélène Lévesque qui ont partagé avec les stagiaires leurs expériences et leurs outils de gestion du personnel et des inventaires. Les stagiaires ont également eu la chance de s'entretenir avec Jean-Guy Rioux de chez **Théberge transport** où ils ont analysé différentes stratégies de répartition des coûts de transport.

En plus des personnes énumérées ci-haut, les stagiaires ont également rencontré **Diane Vallières** qui leur a fait partager son expérience de soutien et de formation aux coopératives de travailleurs. Plusieurs **étudiants et étudiantes inscrits à la Maîtrise en développement régional** et leur professeur **Bruno Jean** les ont accueillis lors d'un séminaire sur les coopératives au Rwanda. **Marc-André Des-**

-->

Pour le développement de l'industrie québécoise du transport Création du CFoRT

Le CFoRT, Centre de formation et de recherche en transport maritime et intermodal, est un organisme à but non lucratif né d'une coopération entre l'Institut maritime du Québec et l'UQAR, en étroite collaboration avec des représentants du milieu des transports du Canada. Les responsables organisaient dernièrement une rencontre d'information pour souligner sa création. L'organisme vise à répondre aux besoins de formation, d'information, de recherche appliquée et de consultation technique de l'industrie québécoise du transport international.

Pour l'aider dans ses actions, le CFoRT possède deux comités-conseils permanents. L'un sur la **recherche**, composé de chercheurs et de représentants du milieu du transport, l'aide à maintenir un plan de recherche en fonction des besoins de l'industrie; l'autre, sur la **formation**, composé de représentants des milieux du transport et de l'éducation, le guide dans ses actions de formation continue.

Le CFoRT peut également compter sur la compétence des membres de son conseil d'administration présidé par M. **Jean-Marie Vignola**, directeur de l'Institut maritime du Québec. Celui-ci est composé en nombre égal de représentants des milieux du transport et de l'éducation. Parmi les représentants du milieu de l'éducation, nous retrouvons Mme **Hélène Tremblay** et M. **Bertrand Maheux**, respectivement vice-rectrice à l'enseignement et à la re-



MM. **Bertrand Maheux**, de l'UQAR, et **Jean-Marie Vignola**, de l'Institut maritime du Québec, dévoilent l'identification visuelle.

cherche et vice-recteur au financement externe de l'Université du Québec à Rimouski et MM. **Marc-A. St-Amand**, président du Conseil d'administration du Cégep de Rimouski, **Jean-Pierre Roger**, professeur au Département d'économie et de gestion à l'UQAR et **Michel Villeneuve**, directeur du Centre de formation des adultes de l'Institut maritime du Québec à Montréal.

Le CFoRT a son siège social à Rimouski, à l'Institut maritime du Québec, et il possède des bureaux à Montréal et à Québec. Le directeur est M. **Jacques Paquin** (724-2822).

Source: Jean Lavigne, Institut maritime du Québec

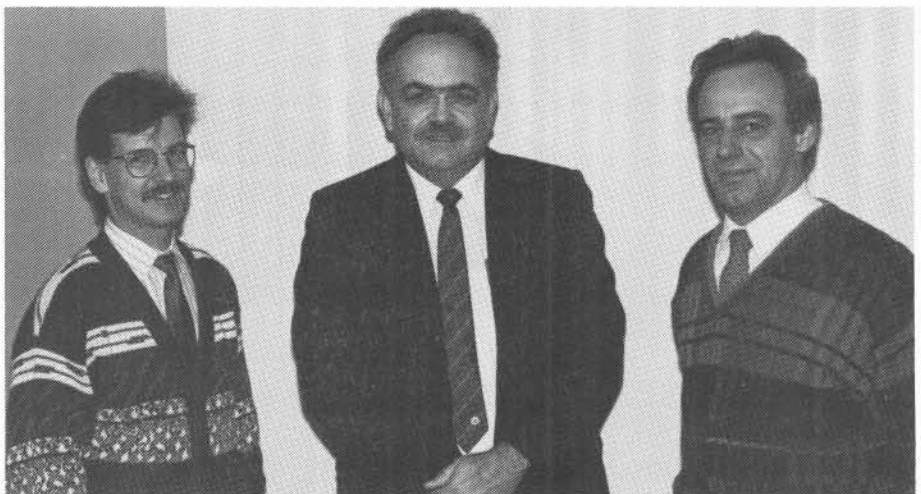
(Suite de la page 5)

chènes, étudiant en rédaction de mémoire à la Maîtrise en développement régional les a entretenus des fruits de sa recherche sur le JAL. Messieurs **Pierre Cadieux**, professeur à la Maîtrise en gestion de projet, **Ronald Plante** du Département d'économie et de gestion et **Robert Carrier**, doyen aux affaires départementales les ont également rencontrés.

Nous demeurons persuadés au GRIDEQ que la réussite de ce bref programme de formation est redevable à l'ensemble de ces expertises ainsi réunies et qu'elle contribue à accroître le rayonnement de notre région au Québec et à l'étranger.

Merci à tous nos collaborateurs et collaboratrices!

Lorraine Théberge
Encadreuse pédagogique
pour le GRIDEQ



Projet BIOTROP

M. **Michael Sinclair**, de Toronto, conseiller canadien pour le South-East Asian Ministry of Education Organisation (SEAMEO) était de passage à l'UQAR le 29 novembre dernier. M. Sinclair représente l'Association des collèges communautaires canadiens et l'Association canadienne des universités et des collèges du Canada. Son passage à Rimouski avait pour but de faire le point sur la phase 1 du projet BIOTROP et de rencontrer les responsables rimouskois de ce projet.

Il a aussi rencontré à l'UQAR des professeurs-es en biologie marine, en aménagement de la faune, et en économie et gestion, pour mieux connaître les ressources de l'UQAR qui pourraient être impliquées dans la phase 2 du projet.

M. Sinclair, qui était l'invité du Bureau de la coopération internationale de l'UQAR, est ici photographié en compagnie de M. **Jean Ferron**, professeur de biologie (à gauche), et de M. **Michel Bourassa**, doyen des études de premier cycle.

Centraide

Remerciement du recteur

Comme recteur de l'Université, j'avais accepté de présider cette année la campagne de souscription en faveur de Centraide Bas-Saint-Laurent.

C'est aussi à titre de recteur que je voudrais aujourd'hui remercier tous les membres de la communauté universitaire, vous tous et vous toutes qui avez si généreusement accepté de participer à cette levée de fonds. Grâce à votre générosité, notre objectif institutionnel de 8000 \$ a été très largement dépassé nous avons en effet réussi à amasser une somme de 10 579,42 \$.

Je remercie tout particulièrement monsieur René DesRosiers, professeur au Département de sciences religieuses et d'éthique, qui avait accepté de coordonner cette campagne auprès du personnel de l'Université. Je remercie également madame Thérèse Lecomte, qui avait accepté les mêmes responsabilités auprès du personnel de l'INRS. Merci enfin à monsieur Jacques Lavoie, responsable de la souscription chez les étudiants et les étudiantes de l'Université.

Centraide nous assure que tous les fonds recueillis seront adéquatement réinvestis dans des organismes bénévoles et sans but lucratif du Bas-Saint-Laurent. Je ne doute pas que votre générosité sera grandement appréciée par tous ceux et celles qui en bénéficieront.

Le Recteur,

En BREF

Le personnel

• M. Yves Michaud, responsable de la carthothèque de l'UQAR, a fait paraître un article sur la documentation cartographique dans l'enseignement de la géographie au Québec, dans la revue *Cahiers géographiques du Québec*, numéro d'avril 1989.

• Mille mercis à M. Jean-Luc Théberge, du Service de l'informatique, qui s'est occupé avec beaucoup de patience et de professionnalisme de prendre les nombreuses photos et de développer les films pour le numéro d'UQAR-Information de la semaine dernière, qui portait sur les Bourses d'excellence de l'UQAR. La collaboration de M. Théberge pour la présentation de la plupart des photos qui paraissent dans UQAR-Information, à chaque parution, est d'ailleurs toujours appréciée.

• Le Musée régional de Rimouski présente l'exposition **Nos amis les oiseaux**. Profitez de la période des Fêtes pour apprendre à identifier les oiseaux, à les attirer dans votre cour et à retracer leur évolution biologique. Le Musée sera ouvert de 13 h à 18 h, du 20 au 24 décembre, du 27 au 30 décembre et du 3 au 7 janvier inclusivement.

Hélène Gascon

Nouvelle professeure

Mme Hélène Gascon vient d'être embauchée par l'UQAR comme professeure au Département d'économie et gestion. Elle donnera en particulier des cours au certificat en gestion des ressources humaines.

Mme Gascon a terminé sa scolarité de doctorat en relations industrielles à l'Université Laval. Au plan professionnel, elle a occupé les fonctions d'agente de gestion du personnel à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, à Lévis, et d'analyste en relations de travail à la Ville de Québec.

Nous souhaitons à Mme Hélène Gascon une cordiale bienvenue à l'UQAR.



NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS !!!

Le personnel du Service des relations publiques et de l'information de l'UQAR est maintenant regroupé dans de nouveaux locaux, à la porte E-215, à côté du Bureau du registraire.

C'est avec plaisir que nous continuerons à fournir à toute la communauté universitaire les meilleurs services possibles en matière de communications.

Vous avez besoin de travaux graphiques? Vous avez un message à transmettre par le journal ou par communiqué? Vous voulez établir des relations avec la presse? Vous avez besoin de collaboration pour une activité de relations publiques (lancement, cérémonie, rencontre publique, etc.)? Vous voulez des conseils au niveau du recrutement ou de la publicité? Vous avez besoin de dépliants?

Nous vous invitons à venir nous voir au E-215. Nous trouverons des réponses à vos questions.

Marie-France Maheu Richard Fournier
Monique April Henriette Lauzier Réjean Marin
Claudie Lamontagne Sylvie Bellavance
Mario Bélanger

Calendrier

- ° 8 janvier: journée d'accueil à la session d'hiver 1990.
- ° 9 janvier: début des cours.



Joyeux Noël!

UQAR
-Information

Journal de l'Université du Québec
à Rimouski

300, allée des Ursulines, Rimouski,
G5L 3A1

Ce journal est publié aux deux semaines par le Service des relations publiques et de l'information. (Local E-210, téléphone: 724-1427). Les informations et annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Il est possible de reproduire les articles, en citant la source.

Rédaction: Mario Bélanger
Direction: Marie-France Maheu
Secrétariat: Monique April
Montage: Richard Fournier
Impression: Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254

Dépôt légal: Bibliothèque nationale
du Québec